



Journal de la section des Vosges CGT - Finances Publiques

Numéro 15
Novembre 2015

**BERCY PASSE EN MODE
PANIQUE FISCALE !**

Après avoir délibérément poursuivi sinon aggravé les politiques d'austérité tant sociale que fiscale initiées par ses prédécesseurs, macronisé l'économie à coups notamment de lois instituant le travail dominical ou mettant en œuvre le démantèlement des instances prudhommales, criminalisé les mobilisations syndicales, le gouvernement VALLS invente **le concept de panique fiscale !**

Faisant suite à l'engagement pris la veille par le 1^{er} ministre de neutraliser l'impact de la hausse des impôts locaux affectant certains retraités modestes, Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat au budget a affirmé dans un entretien au *Journal du Dimanche* que les retraités devant s'acquitter d'impôts locaux cette année alors qu'ils en étaient jusque-là exonérés, seraient «remboursés sans démarche particulière de leur part».

Les services d'accueil des Centres des Finances Publiques déjà fortement sollicités durant ces périodes d'envoi des avis d'imposition de TH et TF vont donc être à nouveau en 1^{ère} ligne pour répondre à l'afflux massif de ces contribuables désemparés par l'augmentation de leurs impôts fonciers. La DGFIP se doit dès lors de renforcer immédiatement les effectifs de ces services afin qu'ils puissent mener dans les meilleures conditions leur mission d'accueil. Les populations les plus fragiles doivent être reçues dans des conditions dignes et faire l'objet de mesures personnalisées adaptées à leur situation financière dans les délais les plus courts possibles.

En outre, la CGT Finances Publiques demande le rétablissement immédiat de la ½ part pour toutes les personnes vivant seules et ayant élevé au moins un enfant.

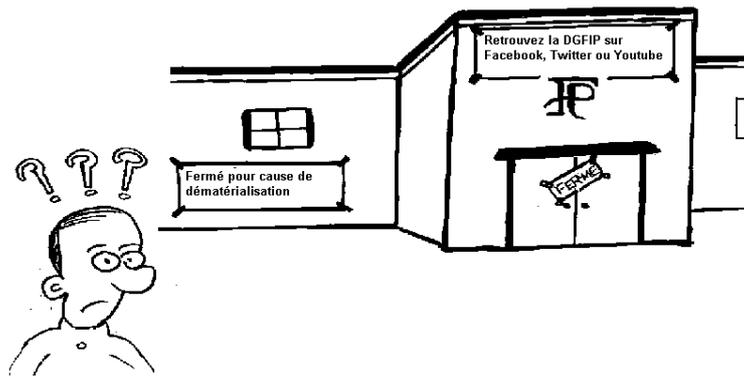
En matière de simplification administrative, force est de constater que la DGFIP ne manque de volontarisme et d'autoritarisme pour décourager l'usager de se rendre physiquement dans ses différents points d'accueil que sont encore les Centres des Finances Publiques et les trésoreries !

Poursuivant inlassablement son entreprise de destruction des services publics de proximité (pour rappel, 3 trésoreries devraient être supprimées à compter du 1^{er} janvier 2016, à savoir Bulgnéville, Châtel sur Moselle et Raon l' Etape), l'administration démantèle son réseau privant ainsi la population de disposer d'un service public accessible par tous !

La réduction drastique des heures d'ouverture au public décrétée par la DGFIP courant 2015 s'inscrit là encore dans sa « démarche stratégique » d'abandon de la notion même de service rendu au public !

Enfin, ultime tentative pour éloigner l'usager du Centre des Finances Publiques dont il dépend, l'administration incite désormais les contribuables, avec force dépliants depuis le mois d'août, à utiliser ses services en ligne...plutôt que de se déplacer dans les sites encore dédiés à leur réception.

Contact : <http://www.financespubliques.cgt.fr/88/>



Mais cette entrave à la mission d'accueil du service public ne vise finalement qu'à préparer les nouvelles 2100 suppressions d'emplois prévues pour 2016 à la DGFIP, lesquelles s'ajoutent aux 30 000 suppressions de postes subies depuis 2002 !

Le climat social se tend inexorablement à la DGFIP. Le baromètre social 2015 publié en septembre sur Ulysse traduit l'exaspération des agents confrontés chaque jour à la dégradation de leurs conditions de vie au travail.

Parmi les éléments à retenir de ce sondage figurent les points suivants :

- ◆ 41% des agents jugent le rythme des changements au sein de la DGFIP trop rapide.
- ◆ 66% des agents estiment que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens.
- ◆ 61% des agents considèrent que le climat social est mauvais.
- ◆ 60% des agents travaillent souvent dans l'urgence
- ◆ 28% des agents estiment souvent ne pas pouvoir faire face et 46% des agents le ressentent de manière moins fréquente.
- ◆ 79% des agents ressentent du stress au travail.
- ◆ 68% des agents jugent que l'attention portée sur les conditions de vie au travail n'est pas assez importante.
- ◆ Enfin, 55% des agents sont pessimistes concernant leur avenir au sein de la DGFIP.

Autant de signaux d'alerte que les technocrates de la DGFIP seraient bien avisés de prendre en compte !

Au lieu de cela, la DGFIP s'acharne à poursuivre son travail de sape puisque de nouvelles remises en cause des droits et garanties accordés à ses agents sont envisagées.

A commencer par l'une des règles de gestion essentielle pour eux, à savoir le droit à la mutation.

La DGFIP compte bien, à l'avenir, contraindre les agents de catégorie B et C à demeurer 3 ans dans leur direction de 1ère affectation après la réussite au concours B et C et supprimer les mouvements complémentaires des agents A et B !

Pire encore, 26 licenciements d'agents « Berkani » ont été prononcés à la DGFIP en 2015 consécutivement aux suppressions de trésoreries ! Au plan départemental, la suppression de la trésorerie de Plombières s'est malheureusement traduite par le licenciement de l'agent chargé de l'entretien, licenciement que l'administration a bien cherché à dissimuler !

Le 18 novembre, journée de mobilisation intersyndicale aux Finances, l'implication de tous les agents de la DGFIP est donc indispensable !